



Conflit avec societe de credit

Par **sophie**, le **09/10/2009** à **14:42**

Bonjour,rnrntout commence en 2000 , où j'ai souscrit avec mon mari un credit, qui a été remboursé dans les délais sans souci.rnpuis, en 2003, je me suis séparée de mon mari mais non divorcée.rnj'ai appris en 2007 que mon mari avait souscrit un autre credit qu'il ne remboursait plus, la societe me reclamait l' argent.j'ai téléphoné pour avoir des informations, mais la seule réponse a été de m'accuser sans autre renseignements. bref, je n'en ai pas rentendu parler, supposant que mon ex-mari avait réglé le probleme.rnnous avons par la suite divorcé en octobre 2007, puis j'ai acheté une maison avec mon compagnon en 2008, sans souci pour le credit.rnnous avons voulu acheter une voiture ce mois-ci, mais je viens d'apprendre que le credit est refusé car je serais inscrite à un fichier des sociétés de credit comme mauvais payeur!rnj'ai donc téléphoné et appris que mon ex-mari avait souscrit, un autre credit en 2007 et qu'il doit env 10000 euros car il n'a jamais payé.rnje n'ai jamais reçu de lettre me disant que je dois de l'argent, la société ne veut rien me fournir, mais ne veut pas non plus me retirer de ce fichier car j'étais co-emprunteur en 2000 et ne veut rien savoir tant que le credit ne sera pas remboursé.rnque puis-je faire? contre qui me retourner?rnj'ai eu mon ex-mari qui me dit qu'il rembourse au contentieux tous les mois, hors ceci est faux! rnmerci de votre aide, car c'est un cercle vicieux